

Communiqué

164 millions de litres d'eau ont été exportés en vrac

Montréal, 29 novembre 1999 – Contrairement à ce qu'ont prétendu jusqu'ici les milieux gouvernementaux, il y a bel et bien exportation d'eau en vrac du Canada vers les États-Unis ! Selon le Département américain du commerce, cent soixante quatre millions (164 M) de litres d'eau ont été exportés en vrac du Canada vers les États-Unis en 1998. Ces exportations sont réalisées dans des citernes dont le volume varie entre 20 000 et 30 000 litres !

Ces exportations d'eau en vrac risquent de consacrer de facto l'eau comme marchandise et menacent sérieusement la souveraineté des canadiens et des québécois sur leurs eaux. De telles exportations d'eau en vrac pourraient en effet constituer le feu vert que tant de compagnies américaines, notamment, attendent pour se ruer sur nos eaux et en faire commerce.

Telle est une des révélations que fera *Eau Secours!* à l'occasion de la présentation de son mémoire devant la Commission sur la gestion de l'eau du BAPE, ce soir même, 29 novembre 1999, à 19h30. Les audiences se tiennent à la salle Dom Polsky, 1956, rue Frontenac (Métro Frontenac) Montréal.

Comme l'eau en vrac est déjà, dans les faits, passée dans le commerce et que, en vertu de l'Aléna même, les investisseurs américains ont déjà commencé à réclamer "leur part" de nos eaux, le gouvernement fédéral, qui ne peut pas ne pas connaître ces données, devrait donc cesser de faire semblant, prendre ses responsabilités et proposer une stratégie qui assure véritablement la souveraineté des canadiens sur leurs eaux.

Eau Secours ! exige du gouvernement fédéral qu'il entreprenne immédiatement la renégociation de l'Aléna, et spécifiquement de son chapitre 11, celui-là même qui garantit le "traitement national" aux investisseurs américains. Le gouvernement fédéral doit également travailler à inclure dans l'Aléna des dispositions qui excluent spécifiquement l'eau en vrac comme objet de commerce.

Quant au gouvernement québécois, que l'Assemblée Nationale a doté d'une loi interdisant de telles exportations, il devrait prendre les moyens pour que cesse immédiatement toute exportation d'eau en vrac à partir de son territoire ainsi que pressurer Ottawa pour que celui-ci renégocie l'Aléna.